

**Document  
d'accompagnement  
du référentiel  
de formation**

Enseignement agricole  
*Formations grandeur nature*



**Inspection de l'Enseignement Agricole**

**Diplôme :**

Baccalauréat professionnel Aménagements paysagers

**Module :**

MP3 Organisation d'un chantier d'aménagement paysager

**Objectif général du module :**

Organiser le travail d'une équipe et participer à la gestion économique d'un chantier d'aménagement paysager dans une logique de développement durable.

## Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Ce module méthodologique vise à faire acquérir les éléments d'organisation indispensables au futur chef d'équipe. Il vise aussi bien à lui donner les éléments d'organisation matérielle et humaine sur un chantier, que les éléments d'organisation économique dans une perspective de gestion.

Le MP3 se situe à l'articulation des modules méthodologiques MP1 et MP2 d'une part et des modules techniques MP4, 5 et 6 d'autre part, le MAP mobilisera aussi ces éléments d'organisation. La méthode est construite à l'occasion de tous les chantiers rencontrés en cours de formation (visités, réalisés, stages, périodes en situations professionnelles). Ce module peut prendre en particulier la forme de « débriefing » au retour de pratiques, de chantiers ou d'expériences professionnelles. Tout type de chantier doit faire l'objet de cette démarche, qu'il s'agisse d'un chantier de création ou d'un chantier d'entretien, d'un chantier de petite dimension (voire d'une simple tâche au départ), jusqu'à un chantier plus complet. Les apprenants peuvent se constituer des fiches correspondant à la progression des situations rencontrées. Ils acquièrent au passage des capacités d'autonomie et d'auto-évaluation. Cette auto-évaluation porte aussi bien sur les dimensions techniques que relationnelles du déroulement de la réalisation ou de l'opération. Ce module s'articule avec les démarches déjà initiées en seconde professionnelle.

Ce module permet aussi de renforcer le lien entre l'apprenant, l'enseignant et le maître de stage ou d'apprentissage (les missions confiées aux apprenants peuvent être individualisées en fonction de la progression de son parcours personnel).

## **Objectif 1 - Organiser le travail d'une équipe sur un chantier de création ou de gestion ; participer à la réalisation des opérations.**

### **Objectif 1.1 - Évaluer les besoins logistiques du chantier.**

- 1.1.1- Identifier les contraintes et les spécificités du chantier et de son environnement.
- 1.1.2- Réaliser une chronologie des interventions, opérations et démarches précisant les contraintes techniques, matérielles, juridiques, de gestion des personnels.
- 1.1.3- Organiser et gérer la répartition des postes de travail.
- 1.1.4- Choisir le matériel adéquat en fonction des objectifs et des contraintes du chantier.

Ces éléments seront mobilisés en situation à l'occasion de chacune des situations de chantier mises en œuvre dans les différents modules. Le MP3 est l'occasion de poser les démarches et méthodes d'organisation, la mise en œuvre pratique permettra de concrétiser les aspects théoriques. L'identification des contraintes servira de base aux enseignements de l'objectif 1.2 concernant la sécurité.

### **Objectif 1.2 - Conduire les travaux dans le respect de la conformité, de la sécurité et de l'environnement.**

- 1.2.1 - Procéder à l'ouverture et à la mise en sécurité du chantier (signalétique, information aux usagers).
- 1.2.2 - Organiser l'activité sur le chantier en formulant des consignes claires.
- 1.2.3 - Réceptionner et contrôler la conformité des fournitures.
- 1.2.4 - Prévoir et situer des zones de stockage (fournitures, matériels, matériaux, déblais et déchets divers liés au chantier) n'altérant pas la progression et la sécurité du chantier.
- 1.2.5 - Procéder aux travaux d'implantation sur le terrain en coordination avec les autres intervenants.
- 1.2.6 - Procéder aux travaux de réalisation en conformité avec la législation (cahiers des charges, consignes de sécurité, prévention des maladies et accidents professionnels) dans le respect des usagers et de l'environnement.
- 1.2.7 - Prendre des décisions en fonction des aléas du chantier.
- 1.2.8 - Vérifier et valider le travail exécuté par l'équipe.

Les aspects de sécurité seront particulièrement soulignés, à la fois concernant les personnes, le matériel, le site et ses composantes, ainsi que l'environnement.

Le rôle de conduite des travaux sera mis en place à travers des jeux de rôles sur les chantiers-école, les apprenants se positionnant successivement dans les postes d'opérateurs, de chef d'équipe et de contrôleur (le chef d'équipe participant à la réalisation mais assurant aussi la transmission des consignes, l'explication des techniques à mettre en œuvre par son équipe et la vérification de la qualité du travail réalisé par son équipe).

L'implantation vue en 1.2.5 est en relation étroite avec l'objectif 1.1 du MP4.

### **Objectif 1.3 - Contrôler et rendre compte du déroulement et de l'évolution du chantier.**

- 1.3.1 - Collecter les informations destinées à rendre compte du déroulement du chantier.
- 1.3.2 - Mettre en forme les documents d'enregistrement : fiche journalière, temps de travaux, personnels, fournitures et matériels.
- 1.3.3 - Classer les bons de livraison, bons de commande, bordereaux de pesée...
- 1.3.4 - Contrôler la conformité de l'exécution des travaux et en rendre compte.

Les apprenants devront mettre en forme des documents d'enregistrement à l'occasion de chaque opération de terrain, ils pourront aborder le contrôle de la conformité d'exécution des travaux à l'occasion du chantier-école ou à l'occasion de la fin d'un chantier qu'il pourrait être possible de visiter. Un des apprenants peut être positionné en tant qu'observateur et effectuer une lecture des dimensions humaines, environnementales, et d'efficacité de la réalisation, à partir d'une grille d'observation prédéfinie.

La capacité de retranscription écrite des opérations de chantier est particulièrement importante dans un domaine professionnel où se mettent de plus en plus en place des démarches qualité qui nécessitent des traces et des documents de suivis (numériques ou papier).

## **Objectif 1.4 - Analyser les écarts entre le prévisionnel et le réalisé.**

**1.4.1 - Remobiliser les éléments de contrôle et les confronter aux documents de commande.**

**1.4.2 - Expliquer les choix effectués ou événements particuliers survenus lors du chantier.**

**1.4.3 - Analyser l'origine des écarts et en rendre compte.**

**1.4.4 - Porter un diagnostic précis et proposer des voies d'amélioration pour les prochaines réalisations.**

**1.4.5 - Formuler des alertes sur des risques détectés (au niveau de l'espace aménagé, du matériel, des techniques, de la santé des personnels...).**

Le chantier-école est le lieu privilégié de déroulement de cet objectif, il peut aussi bien se dérouler sur des opérations de création que sur des opérations d'entretien. La diversification des occasions d'analyse est souhaitable mais il est préférable de conduire une analyse détaillée sur un ou deux chantiers plutôt que de multiplier des analyses superficielles.

NB : Les résultats du chantier ne s'évaluant pas seulement en termes techniques, il est indispensable que le lien soit clairement établi avec l'objectif 2.3 qui permet de traiter des résultats et de la réception dans ses dimensions économiques.

## **Objectif 1.5 - Identifier les besoins de gestion ultérieure et en rendre compte.**

Cet objectif est particulièrement important car l'opérateur de terrain doit aussi pouvoir exprimer au client les opérations de suivi nécessaires après l'intervention en cours. C'est ainsi que le client saura quand faire de nouveau appel aux services de l'entreprise.

## **Objectif 2 - Participer à la gestion économique du chantier.**

Cet objectif, traité par l'enseignant de SESG, comporte trois sous objectifs relatifs à la commande, à l'organisation du travail dans le cadre de la législation du travail et à la dimension économique du chantier.

Le temps qui y est consacré et qui correspond à l'ensemble du potentiel horaire affecté aux SESG dans le module peut se répartir de la façon suivante :

- la moitié pour le sous objectif 2.3,
- la moitié pour les sous-objectifs 2.1 et 2.2.

Le module doit permettre :

- la compréhension de l'amont du chantier à travers la notion de commande,
- la prise en compte des dimensions humaine et juridique dans l'organisation du travail,
- la prise en compte des coûts générés par le chantier en fonction de ses modalités de mise en œuvre.

Il doit être conduit en lien avec le professeur de STAE dans l'organisation de la progression pédagogique et dans le cadre des activités pluridisciplinaires. Il s'appuiera sur l'étude de cas concrets.

## **Objectif 2.1 - Analyser les principaux déterminants de la commande du chantier**

Cette question de la commande sera étudiée de façon distincte pour les entreprises et les services espaces verts, dans la mesure où l'enjeu et les procédures ne sont pas identiques.

**2.1.1 - Identifier les différents acteurs : maître d'ouvrage, maître d'œuvre, sous-traitant, contrôleur technique, titulaire du marché, etc.**

**2.1.2 - Interpréter les documents : le devis, le dossier de consultation des entreprises (DCE) et les pièces le composant, etc.**

**2.1.3 - Situer la commande dans l'organisation : à traiter en lien avec l'objectif 3.2 du MP2.**

NB : Les documents de la commande ayant une dimension technique et économique (BPU, Détail Quantitatif Estimatif), ou une dimension exclusivement technique (Cahier des Clauses Administratives Particulières, Cahier des Clauses Techniques Particulières, CCTG,... ) seront vus en enseignements de STAE dans le cadre de l'objectif 1.3.1 du MP2.

## **Objectif 2.2 - Prendre en compte les relations humaines et sociales**

### **2.2.1 - Identifier les principales règles du droit du travail**

Notions de contrat de travail, de temps de travail, de statut et de classification du personnel, de qualification, de rémunération, de conditions de travail.

Distinction à faire entre l'entreprise et le service espaces verts (agents titulaires, emplois aidés).

La convention collective nationale des entreprises du paysage sera vue.

### **2.2.2 - Appréhender l'organisation du travail.**

Dimension économique de l'organisation du travail : favoriser l'efficacité et ainsi la productivité du travail.

Notions d'organisation hiérarchique, de commandement, de responsabilité, d'autonomie, de motivation, de délégation des tâches, de sécurité au travail (accidents du travail et maladies professionnelles).

Notion de gestion des ressources humaines.

## **Objectif 2.3 - Interpréter les résultats du chantier**

Cet objectif doit conduire à la maîtrise de notions de base telles que celles de capital, d'investissement, d'amortissement, de trésorerie, de charges, de produits, de dépenses, de recettes, de frais généraux.

### **2.3.1 - Identifier les données nécessaires au calcul des coûts**

### **2.3.2 - Identifier les principes de base du calcul des coûts**

### **2.3.3 - Enregistrer les données nécessaires au calcul des coûts**

### **2.3.4 - Interpréter les données économiques du chantier**

### **2.3.5 - Maîtriser les suites du chantier**

On attend de l'apprenant qu'il sache interpréter des données relatives aux coûts générés dans le cadre d'un chantier et au calcul du prix de la prestation (pour les entreprises) et ainsi disposer de repères qui lui permettront de comprendre les enjeux de la bonne conduite d'un chantier (rentabilité du chantier dans le secteur privé, respect du budget dans le secteur public).

L'enregistrement des données sera traité en lien avec l'objectif 1.

Suites du chantier : réception, garanties offertes.

NB : Les résultats du chantier ne s'évaluant pas seulement en termes économiques, il est indispensable que le lien soit clairement établi avec l'objectif 1.4 qui permet de traiter des résultats et de la réception dans ses dimensions techniques.

## **Activités pluridisciplinaires**

### **Pluridisciplinarité : 14h SESG (14h) /STAE (14h)**

La situation de pluridisciplinarité permet de mettre en relation de manière très appliquée, les connaissances acquises en SESG et celles acquises en STAE.

On peut proposer des enquêtes sur l'organisation du travail, observation de chantiers, bilan et voies d'amélioration (en lien avec l'objectif 2.2) et l'enregistrement des données, l'interprétation des résultats (en lien avec l'objectif 2.3)

La mise en situation peut aussi porter sur la collecte d'informations concernant la réalisation du chantier : mise en forme de ces informations, remobilisation et exploitation des informations pour rendre compte de la réalisation (à la fois au maître d'œuvre de l'opération et au maître d'ouvrage si nécessaire).

Ces activités de pluridisciplinarité peuvent se dérouler en prenant appui sur les chantiers-école et pratiques des MP4, MP5 et MP6, voire sur la situation support du MP1, selon les cas.

## Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

### **Bibliographie indicative en SESG :**

Eric Witwicky, La commande d'un chantier de travaux paysagers, Educagri éditions  
Unep 2007 - Calcul des prix des travaux d'espaces verts  
Elie Cohen, Dictionnaire de gestion, La découverte

### Bibliographie indicative en STAE :

Ministère de l'Equipement, 1999, « Marchés publics de travaux Cahier des clauses techniques générales : Fascicule N° 35 Avril 1999 : Aménagements paysagers-Aires de sports et de loisirs de plein air »  
Ouvrage UNEP, Elaboration d'une méthode de calcul des coûts de revient pour les entrepreneurs paysagistes

### Documents portant sur la SST

Evaluation des risques professionnels, Secteur paysage, CD publié par la MSA d'Ile de France  
Document INRS : Aide mémoire BTP, Prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles dans le bâtiment et les travaux publics, 131 p, 2009, téléchargeable : [http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/intranetobject-accesparreference/ED%20790/\\$file/ed790.pdf](http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/intranetobject-accesparreference/ED%20790/$file/ed790.pdf)

SIGNALISATION TEMPORAIRE Manuel du chef de chantier - édition 2003 - format 16 x 24, ed CERTU

Guide pratique à l'usage des conducteurs de travaux, ed Fédération nationale des travaux publics, 69 p

et pour aller plus loin :

*La conduite de chantier, ed le moniteur,*  
Prévenir et gérer les déchets de chantier, Méthodologie et outils pratiques opérationnels, Collectif ADEME, Carole Miller, ed Le Moniteur , 2009, 160 p